



Zig-Zag rando 57



<http://www.zigzagrando.com/>

Assurance RCP : GRAS SAVOYE – Département Sport et Evènement – Immeuble Quai 33
33/34 Quai de Dion Bouton CS 70001 92814 PUTEAUX
Ct n° 41789295M / 0002

Garantie financière GROUPAMA : Assurance-crédit & Caution 132 rue des 3 Fontanot 92000 NANTERRE
Ct n° 400716162/0

ANNEXE 12

NOTICE D'INFORMATION

Séjour du vendredi 16 Février au dimanche 18 Février 2024 à MEHRBACHEL - ALSACE.

Montant du séjour : 265 €

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de l'Association « ZIG ZAG RANDO 57 » de fait licenciés pour l'année de validité du séjour (**VOUS DEVEZ AVOIR RENOUVELE VOTRE ADHESION A ZIGZAG RANDO 57 POUR POUVOIR VOUS INSCRIRE A CE SEJOUR**).

Nombre de participants : **15 minimum - 24 maximum**.

Date : du vendredi 16 février au dimanche 18 février 2024.

DEPLACEMENT :

Voyage en voiture personnelle – Rendez-vous sur place.

L'organisation d'un co-voiturage ne fait pas partie de la prestation. Elle incombe aux participants sur leur seule et entière responsabilité.

HEBERGEMENT :

Auberge MEHRBACHEL – 72 Mehrbächel 68550 SAINT AMARIN

Notre offre est établie sur la base de chambres doubles. Les personnes seules qui s'inscrivent à ce séjour acceptent explicitement d'être logées avec un autre adhérent, de leur choix ou non et ce dans la limite des places disponibles à l'organisation en chambre double. En cas de refus de cette clause, deux possibilités sont offertes :

- L'adhérent souscrit au supplément chambre individuelle sous réserve des disponibilités (65 € en sus pour le séjour)
- Il demande l'annulation de sa pré-inscription à la réception des documents d'inscription

PROGRAMME :

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être bien entraîné à la pratique de la randonnée raquettes pour apprécier pleinement ce séjour. Trois journées ont des dénivelés positifs de plus de 200m avec 710m pour le maximum, des pentes jusqu'à environ 30 %.

Toutes les randonnées se feront par covoiturage au départ du lieu d'hébergement.



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental
N° de Siret : 448 149 336 00043





Zig-Zag rando 57



<http://www.zigzagrando.com/>

- **Vendredi 16 Février 2024** : Rendez-vous à Thann – parking du Bungert à 12 h repas tiré du sac. Randonnée les Hauteurs de Thann par l'œil de la Sorcière – Rosenbourg – col du Grumbach – la croix du Rangen – La Chapelle St Urbain – retour au parking. Distance 10,5 km – D+ 485 m  Direction Auberge du Mehrbachel.
- **Samedi 17 Février 2024** : Rendez-vous 8 h 45 à l'accueil – départ 9 h. Randonnée de 12 km – vers refuge Edelweiss – retour à l'Auberge - D+ 715 m, IBP 67 -    Pique-nique fourni par notre hébergeur.
- **Dimanche 18 Février 2024** : Rendez-vous à 8 h 45 sur le parking pour un départ à 9 h. Départ en voiture direction de Kruth. Randonnée de 6 km - D+ 358 m, IBP 44  Restaurant à définir.

La cotation des randonnées, est une estimation faite à partir des données du guide pratique de cotation des randonnées pédestres édité par la FFRandonnée. Ce guide est disponible sur notre site en page téléchargements.

Ce programme est susceptible de changer en fonction des conditions météo.

Ce prix comprend :

La pension complète à l'Auberge du Mehrbachel du diner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour. (boissons comprises aux repas).

Le déjeuner est composé d'un panier pique-nique pour les sorties.

L'accompagnement des randonnées par les animateurs de l'Association.

Les taxes de séjour

Repas au restaurant pour le déjeuner du 18/2/2024.

Ne sont pas compris :

Les dépenses personnelles.

Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS :

Un Bulletin d'Inscription sera proposé par l'Association aux préinscrits.

VOTRE PREMIER VERSEMENT VAUT PRÉINSCRIPTION.

Votre inscription deviendra définitive après signature et retour impératif sous 8 jours, du bulletin d'inscription et de l'ANNEXE 11 qui vous seront transmis après la clôture des pré-inscriptions. (Date limite du premier versement ou atteinte du quota de places disponibles).

Tout document resté sous silence au bout de 8 jours vaut acceptation.

Quel que soit votre choix, il vous faudra signer et cocher la phrase :

« Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites »

Vous avez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, à une assurance individuelle.

PAIEMENTS : Prix du séjour 265 €. (supplément chambre individuelle 65 € par personne).

Acompte de 50 € à verser à la pré-inscription pour le **20 octobre 2023**.



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental
N° de Siret : 448 149 336 00043





Zig-Zag rando 57



<http://www.zigzagrando.com/>

Les inscriptions seront closes dès le nombre de participants atteint.

Règlement des assurances (facultatives), lors de l'inscription. **Solde le 15 janvier 2024 d'un montant de 215 euros.** Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association, de préférence par CARTE BANCAIRE sur le site sécurisé.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Suivant les modalités de l'assurance souscrites par vos soins dans l'annexe 11

Avant retour dans la limite du délai prescrit de 8 jours du bulletin d'inscription et de l'annexe 11 complétés et signés, la totalité des montants engagés est remboursée dans un délai de 15j à compter de l'annulation.

En cas d'annulation une fois le bulletin d'inscription et l'annexe 11 retournés dans les délais ou restés sous silence au-delà du délai de retour, il sera facturé 25 € de frais de dossier et le montant des sommes engagées non récupérables par ZigZag Rando 57 auprès de ses fournisseurs.

À sa demande, l'adhérent sera destinataire de la facture des frais qui lui restent imputés. Suivant le cas, le règlement des sommes dues par l'adhérent ou le remboursement des sommes trop perçues par ZigZag Rando 57 sera réalisé dans un délai de 15 jours après la date de fin du séjour.

À cet effet, Il serait souhaitable que vous preniez une assurance ou bien de voir avec celle de votre CB ce qui pourrait vous être remboursé en cas d'une annulation de votre part.

RECOMMANDATIONS :

Équipement conseillé

- Les raquettes à neige avec cales de montée et pointe à neige à l'avant
- Les bâtons de marche ou de ski.
- Sac à dos 40 litres avec une bouteille thermos.
- Vêtements adaptés
- Prévoir plusieurs couches à retirer au fur et à mesure de la randonnée.
- Gants isolants, voire imperméables, bonnet, lunettes de soleil et crème.
- Chaussettes isolantes et maintenues au sec dans des chaussures de randonnées.
- Garder un vêtement à remettre pendant les pauses, conservé au sec dans un sac étanche. (le sac poubelle est idéal)

Les plus

- Une couverture de survie
- Une alimentation riche en sucres lents la veille
- Grignoter peu mais souvent
- Boire chaud de préférence ou froid, mais régulièrement

Équipements "neige" en conformité avec la réglementation et en bon état fonctionnel obligatoires pour les véhicules



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental
N° de Siret : 448 149 336 00043

